

Lettre ouverte concernant la situation au SAAD et à l'EHPAD de la Communauté de communes Val de Gers

Alerte de la CSD-CGT des Territoriaux des Services Publics du Gers



Lettre ouverte concernant la situation au SAAD et à l'EHPAD de la Communauté de communes Val de Gers

Par cette lettre ouverte, la CSD-CGT des Territoriaux des Services Publics du Gers souhaite alerter l'Agence Régionale de Santé, la presse locale et les médias du département sur une situation devenue intenable pour les agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de Seissan et de l'EHPAD de Masseube, comprenant le Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA), au sein de la Communauté de communes Val de Gers.

Depuis plusieurs mois, les personnels tirent la sonnette d'alarme face à une organisation du travail dégradée, des pratiques managériales toxiques et une absence de réponses institutionnelles. Cette situation a des conséquences directes sur la santé des agents, la qualité de vie au travail, la continuité et la qualité du service rendu aux usagers, et provoque un turn-over important, fragilisant encore davantage les services.

Au SAAD de Seissan les agents font face à une charge de travail croissante, des amplitudes horaires excessives, des plannings changeants et non concertés, des temps de repos non respectés, un manque de reconnaissance, des frais kilométriques insuffisamment indemnisés.

Ces conditions compromettent l'accompagnement des personnes âgées, fragiles ou en perte d'autonomie, et placent les agents dans une situation de grande précarité professionnelle et personnelle.

À l'EHPAD du Val de Gers, les agents subissent un mode de management générant une souffrance profonde au travail. Des pratiques vécues comme toxiques et violentes fragilisent quotidiennement les équipes, entraînant épuisement professionnel, perte de sens et désorganisation des soins.

Nous dénonçons ici des méthodes de gestion et d'organisation, non pas des personnes. Le problème est structurel : quand le management ne respecte plus ni la dignité des agents ni le droit du travail, c'est l'ensemble de l'établissement qui vacille.

Concernant le PASA, le personnel intervenant est régulièrement non diplômé et non formé, alors que les exigences réglementaires et recommandations professionnelles pour l'accompagnement des résidents présentant des troubles neurocognitifs imposent un personnel qualifié et formé. Cette situation entraîne une prise en charge inadéquate et potentiellement dangereuse des résidents.

La combinaison de ces dysfonctionnements organisationnels et des pratiques managériales toxiques laisse craindre une véritable maltraitance institutionnelle, mettant en danger à la fois les résidents et le personnel.

Nous dénonçons également et avec force l'accord portant atteinte au droit de grève, qui constitue une liberté fondamentale. La grève est couverte par un préavis CGT déposé dans les délais réglementaires ; toute tentative de restriction ou de dissuasion est illégale et contraire au dialogue social.

Les revendications des personnels sont claires :

- Le respect strict du Code du travail et du droit à la déconnexion.
- L'arrêt immédiat des pratiques managériales abusives.
- Une organisation du travail humaine, stable, concertée et respectueuse.
- La limitation des amplitudes et des interventions en soirée
- La revalorisation des indemnités kilométriques.

- La titularisation des agents contractuels.
- La possibilité d'organiser les HMI hors temps de travail avec récupération sur le temps de travail.

Nous demandons l'intervention immédiate de l'ARS pour diligenter une enquête, contrôler la conformité des pratiques et exiger la mise en œuvre immédiate de mesures correctives.

Nous appelons également la presse — La Dépêche du Gers et Hit FM — à relayer cette situation afin de donner la voix aux personnels dévoués, invisibilisés et épuisés, mais déterminés à défendre un service public de qualité pour les habitants du Gers.

En accord avec le personnel de ces deux services un préavis de grève a été déposé par la CSD-CGT 32. Le personnel sera rassemblé à partir du lundi 15 décembre à **8h00**, devant l'EHPAD de Masseube.

Les agents n'ont pas pris cette décision à la légère : il s'agit de la dernière possibilité de se faire entendre, de défendre la dignité de leur travail et la qualité du service public rendu aux usagers.

Nous exigeons simplement le respect : celui des agents, celui du droit, et celui du service rendu aux usagers. Nous restons convaincus qu'un changement est possible grâce à la mobilisation collective et à un dialogue sincère et constructif.

Les personnels du SAAD et de l'EHPAD sont profondément attachés à leurs missions et souhaitent continuer à exercer leur métier avec dignité, sérénité et reconnaissance. Nous espérons que cette lettre ouverte permettra enfin d'ouvrir un dialogue respectueux et durable, en impliquant élus, institutions, direction, agents, usagers et partenaires, afin de rétablir un climat de travail apaisé et redonner aux services publics les moyens de fonctionner dignement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses, déterminées et porteuses d'espoir.

La CSD-CGT32 des Territoriaux des Services Publics du Gers